



Communauté d'agglomération du Cotentin

Portrait de territoire



Sommaire

1 Etat des lieux
au 31.12.2021
Page 3

2 Contexte
sociodémographique
Page 5

3 Petite enfance
Page 8

4 Enfance
Jeunesse
Page 14

5 Parentalité
Page 20

6 Animation de la
vie sociale
Page 20

7 Accès aux
droits
Page 24

8 Annexe
Glossaire
Page 27

Etat des lieux au 31.12.2021

Les données analysées

Données quantitatives :

- Recensement général de la population, INSEE (2019 et années précédentes)
- Données Caf
- Données MSA
- Données du Conseil départemental
- Données des coordinations départementales (PESL, Petite enfance, Parentalité, Handicap...)

Données qualitatives :

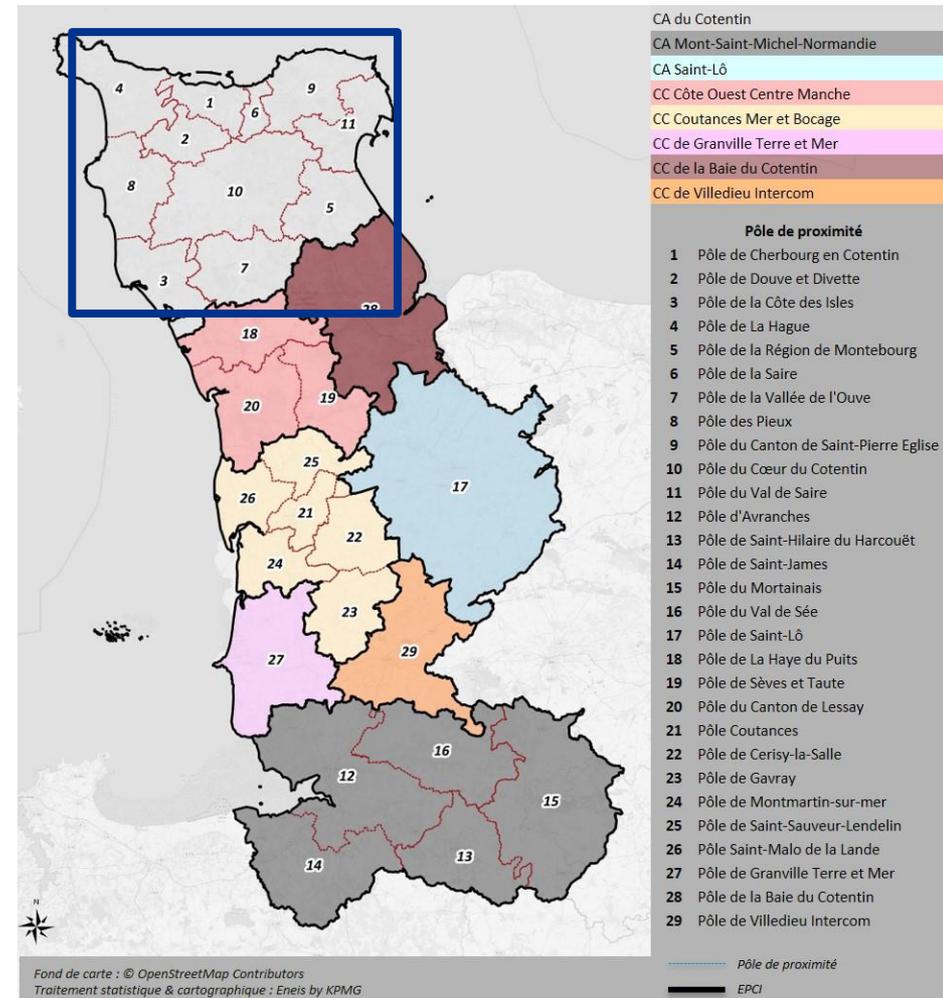
- Schéma départemental de services aux familles
- Entretiens :
 - CEMEA
 - MSA
 - Ligue de l'enseignement
 - CAF de la Manche
 - DDCS
 - SDJES
 - UDAF
 - CAMSP et CMPP
 - Coordinations départementales

La CA du Cotentin

Date de création : 1^{er} janvier 2017

Nombre de communes : 129

Nombre d'habitants : 178 600 (INSEE 2019)



Les retours de l'enquête habitants

La caractérisation de l'échantillon

Un échantillon familial essentiellement composé de femmes de 25-64 ans, avec une proportion importante de familles monoparentales



1 542 répondants dont **89,8%** âgés de **25-64 ans** et **78,5%** de femmes.



58,3% des répondants ont un ou plusieurs enfants mineurs/à naître (soit 899 répondants).



17,3% des répondants (soit 247 répondants) indiquent vivre seuls avec leur(s) enfant(s).

Le profil des enfants des répondants



43,5% des répondants avec enfants ont deux enfants (soit 391 répondants).



44,5% des répondants ont des enfants de 11 à 17 ans (soit 400 répondants).



6,7% des répondants avec enfants indiquent avoir un enfant en situation de handicap (soit 60 répondants).

Les caractéristiques socioéconomiques des répondants



47,9% des répondants (739 répondants) sont en emploi à temps plein et 15,8% (244 répondants) sont en emploi à temps partiel.



80,7% des répondants (608 répondants) ont un.e conjoint.e qui travaille à temps plein et 4,8% (36) à temps partiel.

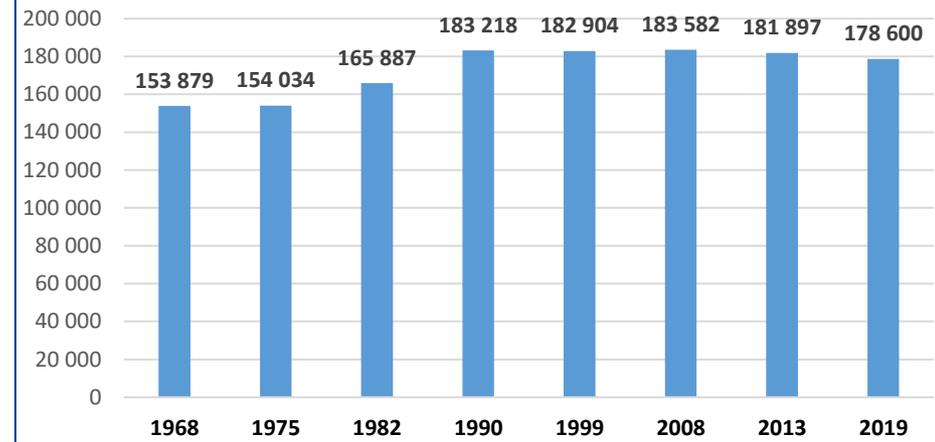
Les modalités de diffusion du questionnaire (essentiellement transmis via la base allocataires de la CAF) peuvent induire un biais dans la représentativité de l'échantillon et certaines analyses.

Contexte sociodémographique

Une population importante mais en diminution

- La Communauté d'Agglomération du Cotentin est le plus grand EPCI du département en nombre d'habitants : elle concentre à elle seule 36,1% de la population du département en 2019.
- La population de l'EPCI a diminué chaque année entre 2013 et 2019 (-0,4%), tout comme la population départementale sur la même période (-0,2%) : la tendance perçue depuis 2008 se poursuit donc, avec une légère mais régulière diminution de la population.
- Cette diminution de la population à l'échelle de l'EPCI résulte à la fois d'un solde migratoire et naturel négatif (respectivement -0,3% et -0,1%).
- Le taux de natalité à l'échelle de l'EPCI (11,9) est légèrement plus élevé qu'à l'échelle départementale (11,3), mais nettement inférieur à la moyenne nationale (14). Ce taux a par ailleurs augmenté entre la période 2013-2019 et la période 2008-2013.

Population et évolution depuis 1968



Source : Insee, RGP 1968, 1975, 1982, 1990, 1999 ; RP 2007, 2013 et 2019

Variation de la population entre 2013-2019

	EPCI	Département	France métropolitaine
Variation de la population (%)	-0,4%	-0,2%	0,4%
<i>Due au solde naturel (%)</i>	-0,1%	-0,3%	0,2%
<i>Due au solde migratoire (%)</i>	-0,3%	0,1%	0,3%

Source : Insee, RP 2019 exploitation principale

Taux de natalité

	EPCI	Département	France métropolitaine
2008-2013	11,0	10,6	12,6
2013-2019	11,9	11,3	14,0

Source : Insee, RGP 1999 ; RP 2019 exploitation principale

Contexte sociodémographique

Une population plus jeune qu'à l'échelle départementale

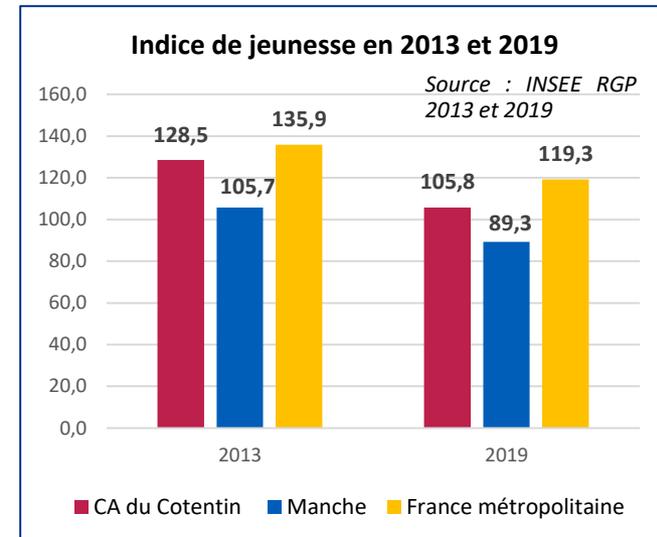
- La population de la CA du Cotentin apparaît plus jeune que celle du département de la Manche. La part des moins de 20 ans y est plus importante (22,7% contre 22,0%) et celle des plus de 65 ans y est moindre (19% contre 22%).
- Ainsi, alors qu'à l'échelle départementale on dénombre presque autant d'habitants de moins de 20 ans et de plus de 65 ans, ces-derniers sont moins présents au sein de la Communauté d'agglomération. L'indice de jeunesse témoigne de cette différence : pour 100 personnes de plus de 65 ans sur le territoire, on trouve environ 105,8 personnes de moins de 20 ans.

Une diminution de la population âgée de 65 ans ou plus s'inscrivant dans la tendance départementale

- Une diminution de la population des plus de 65 ans annuelle moyenne de 2,4% entre 2013 et 2019 est notée, soit une baisse comparable à celle constatée au niveau du département (-2,2%).
- La part de moins de 20 ans, et dans une moindre mesure, celle des 20-64 ans, ont toutes deux diminué entre 2013 et 2019. Ces évolutions s'inscrivent dans la tendance départementale.



L'indice de jeunesse est utilisé pour mesurer la mixité intergénérationnelle. Il s'agit du nombre de jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de plus de 65 ans sur le territoire.



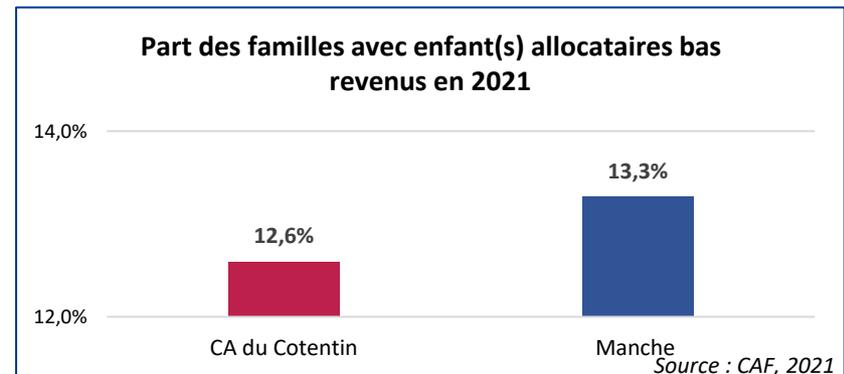
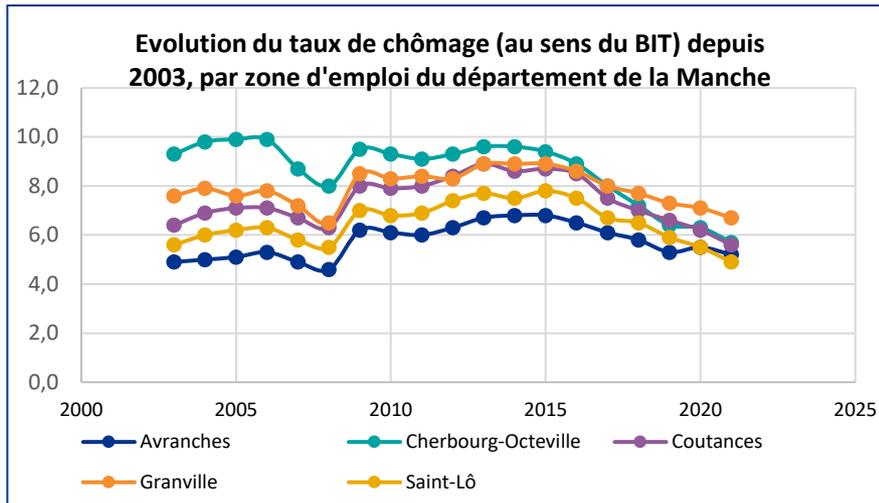
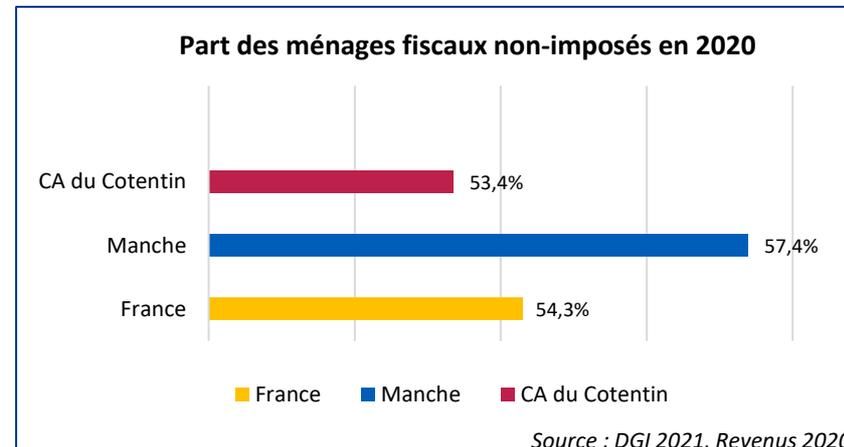
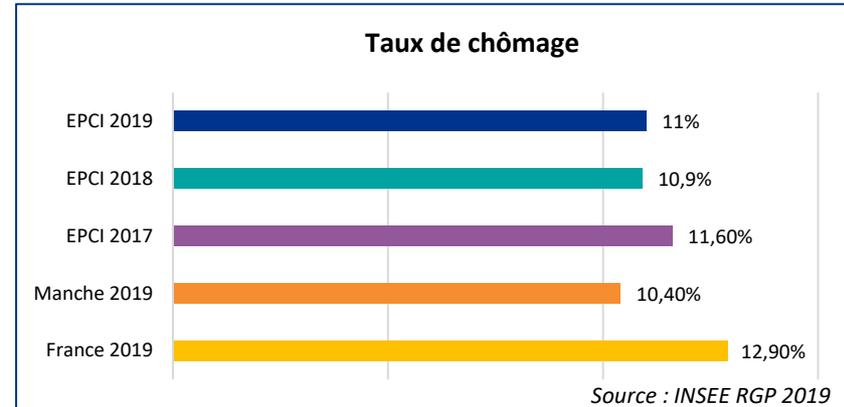
	Effectifs en 2019			Part dans la population totale en 2019			Evolution annuelle moyenne entre 2013 et 2019		
	EPCI	DEPARTEMENT	FRANCE METR.	EPCI	DEPARTEMENT	FRANCE METR.	EPCI	DEPARTEMENT	FRANCE METR.
0-19 ans	40 462	108 863	15 561 780	22,7%	22,0%	23,9%	-1,5%	-1,1%	0,1%
20-64 ans	99 897	264 210	36 492 728	55,9%	53,4%	56,1%	-0,9%	-0,9%	0,0%
65 ans ou plus	38 242	108 972	11 410 904	19,0%	22,0%	17,5%	-2,4%	-2,2%	-2,6%
TOTAL	178 600	482 045	63 465 413	97,6%	97,4%	97,5%	-0,4%	-0,2%	-2,6%

Source : Insee, RP 2013 et 2019, exploitation principale

Contexte sociodémographique

Des indicateurs de vulnérabilité supérieurs à la moyenne départementale

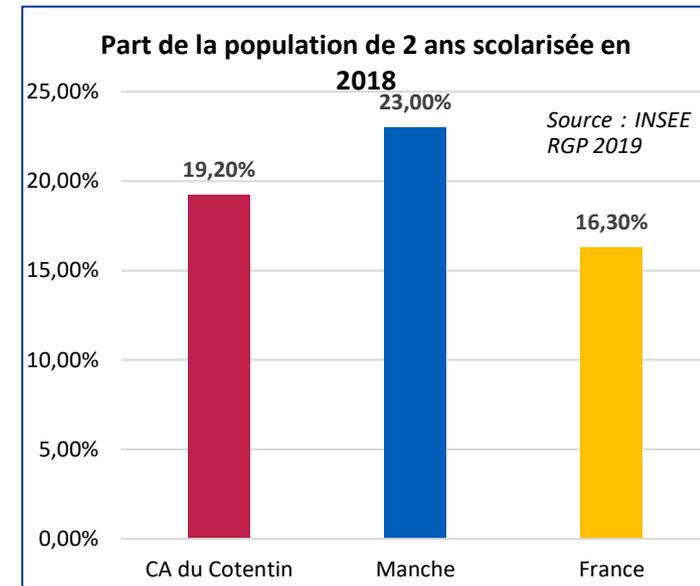
- Le taux de chômage à l'échelle de la CA s'élève à 11%, soit un taux légèrement supérieur au taux de chômage de la Manche (10,4%). Il reste cependant inférieur à la moyenne nationale qui est de 12,9%.
- La part des ménages fiscaux non-imposés en 2020 est en revanche inférieure au sein de l'EPCI (53,4%) à la moyenne départementale (57,4%) et nationale (54,3%).
- Parmi les familles avec enfants, 12,6% vivent sous le seuil de bas revenus : cette part est légèrement inférieure à celle observée à l'échelle départementale (13,2%). Il s'agit ainsi de l'EPCI au sein duquel cette proportion est la plus faible.



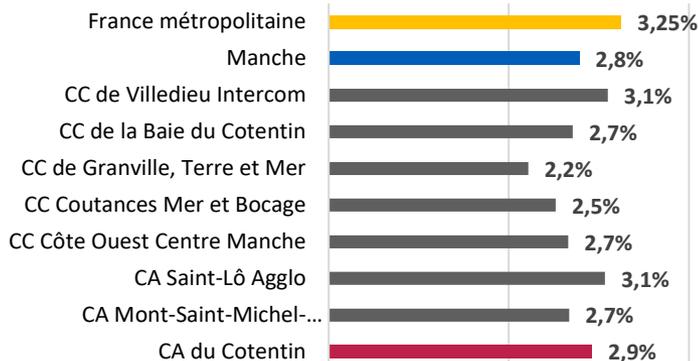
Petite enfance

Une part d'enfants de moins de trois ans supérieure a la moyenne départementale et une part importante d'enfants ayant des parents actifs occupés

- La part de la population des 0-2 ans au sein de la Communauté d'agglomération du Cotentin (2,9%) est la troisième plus importante du département derrière celle de la CA Saint-Lô Agglo (3,1%) et de Villedieu Intercom (3,1%). Elle dépasse la moyenne départementale (2,8%).
- La part de la population de 2 ans scolarisée en 2019 au sein de l'EPCI (19,2%) est supérieure à la moyenne nationale (16,3%), mais de 3,8 points inférieure à la moyenne départementale (23,0%).
- La structuration de l'activité des parents d'enfants de moins de 3 ans est sensiblement la même au sein de la CA du Cotentin qu'au sein du département. On observe toutefois que 64,9% des enfants de moins de 3 ans ont des parents travaillant tous deux ou bien un monoparent qui travaille, un taux légèrement inférieur à celui observé à l'échelle départementale (67,8%), mais supérieur à la moyenne nationale (57,9%). Ces données indiquent des besoins en termes d'accueil de jeunes enfants potentiellement importants au sein de cette intercommunalité.



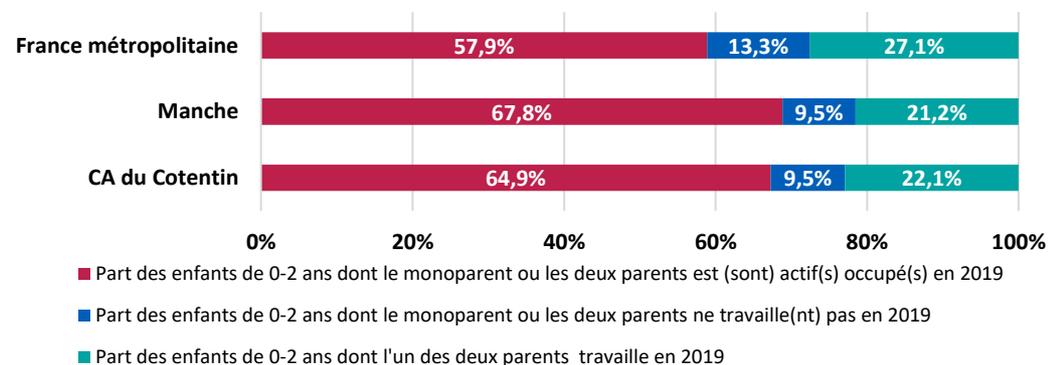
Part de la population âgée de 0-2 ans en 2019



Source : INSEE RGP 2019

Répartition des enfants âgés de 0-2 ans selon l'activité des parents en 2019

Source : INSEE RGP 2019

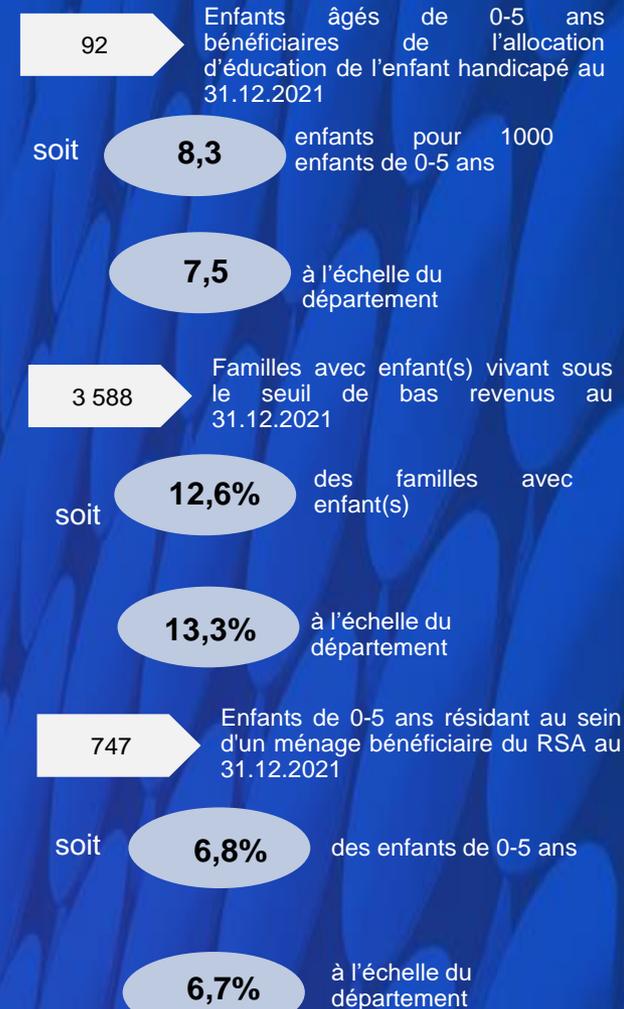


Petite enfance

Une situation économique et sociale des ménages avec de jeunes enfants qui s'inscrit dans la tendance départementale

- La situation économique et sociale des ménages avec enfant(s) de moins de 6 ans s'inscrit dans une tendance relativement similaire à celle du département bien que la part d'enfants de 0-5 ans résidant dans un ménage bénéficiaire du RSA soit légèrement plus importante au sein de l'EPCI (6,8% contre 6,7% à l'échelle départementale).
- De même, la part d'enfants de moins de 6 ans allocataires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé fin 2020, était plus importante à l'échelle de la communauté d'agglomération qu'à l'échelle départementale (8,3 enfants pour 1000 au sein de l'EPCI, contre 7,5 enfants pour 1000 dans le département). Cela représente 92 enfants bénéficiaires de l'AEEH à l'échelle du Cotentin.
- Comme évoqué précédemment, la part de familles avec enfants(s) vivant sous le seuil de bas revenus au 31.12.2021 est également inférieure au sein de l'EPCI (12,6%) comparativement à l'échelle du département (13,3%).

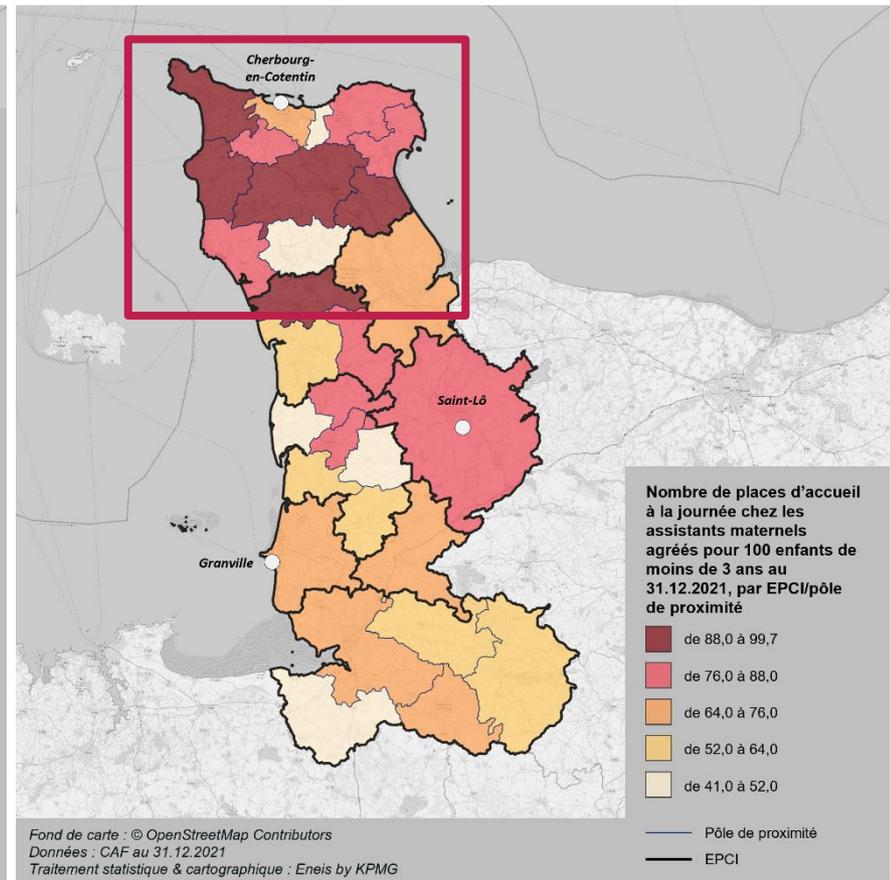
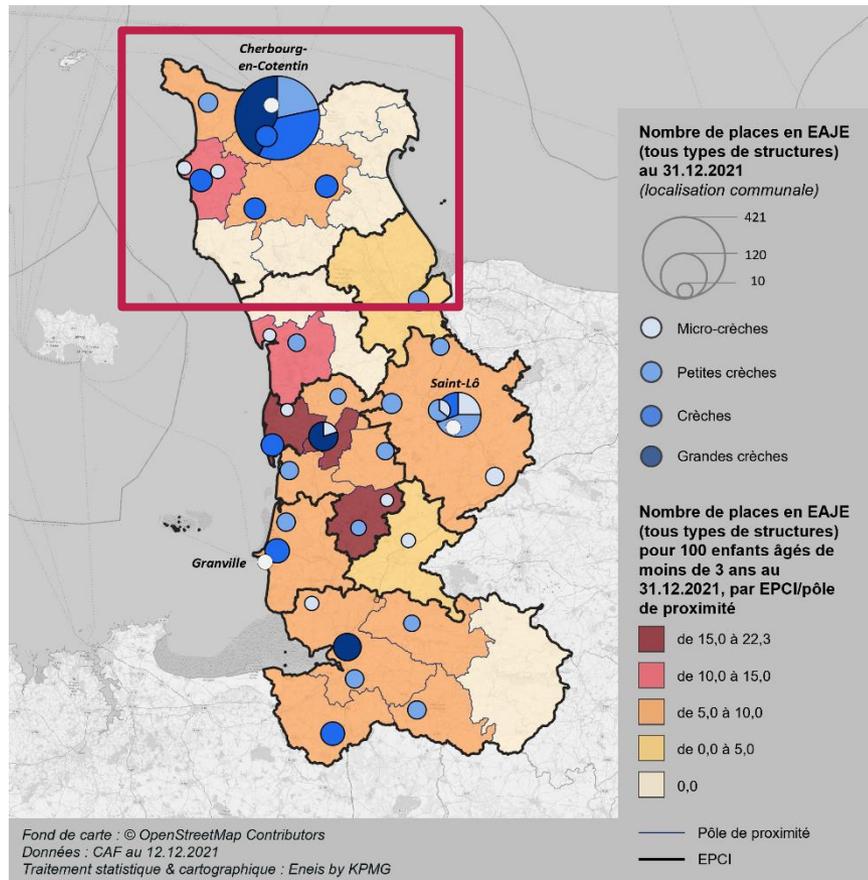
La situation des ménages avec enfant(s) âgés de 0-5 ans



Source : CAF, MSA

Petite enfance

Cartographie de l'accueil du jeune enfant



Petite enfance

Un taux de couverture globale très élevé, mais reposant essentiellement sur un accueil individuel en perte de vitesse

L'EPCI dispose au 31/12/2021 :

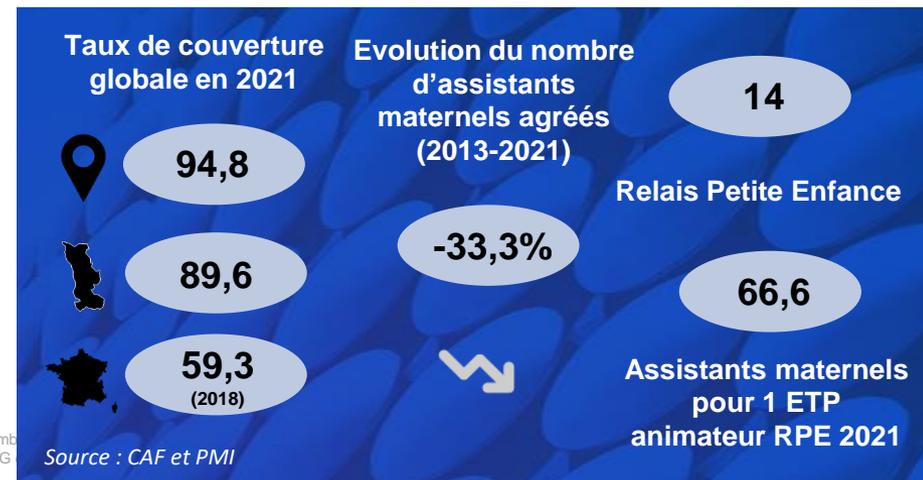
- D'une offre d'accueil en 2021 chez 1 491 assistants maternels agréés (120 de moins qu'en 2020), soit 77 places d'accueil à la journée pour 100 enfants de moins de 3 ans (74,5 sur le département). La baisse du nombre de professionnels depuis 2013 se poursuit cependant : - 33,3%.
- De 14 Relais Petite Enfance en 2021.
- 66,6 assistants maternels en activité pour 1 ETP d'animateur RAM en 2021, un ratio plus favorable que les préconisations de la COG sur ce point (70 assistants maternels pour 1 ETP d'animateur RPE) et qui s'améliore (il était de 73,8 en 2019) à la faveur de la diminution du nombre d'assistants maternels sur le territoire.
- D'une offre de MAM, avec 32 MAM recensées sur le territoire au 31.12.2021 (+5 par rapport à 2020) mobilisant 96 assistantes maternelles pour 350 places.
- D'une offre d'accueil collective composée de 21 EAJE (+1 par rapport à 2020), ce qui représente 581 places.
- En incluant la scolarisation des enfants de 2 ans, l'accueil individuel et l'offre d'accueil collectif, la capacité théorique d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans à l'échelle de l'EPCI est de 94,8 (contre 89,6 à l'échelle du département en 2021 et 59,3 à l'échelle de la France en 2018), soit l'un des meilleurs taux de couverture théorique du département. Cet accueil est très largement composé d'accueil individuel.

	Nombre d'assistants maternels agréés en 2021	Part des assistants maternels >60 ans	Part des assistants maternels actifs (2021)
EPCI	1 491	22,2%	79,5%
Département	3 331	20,4%	84,1%

	Capacité d'accueil théorique des assistants maternels agréés en 2021		Nombre de places d'accueil journée pour 100 enfants 0-3 ans
	Périscolaire	Journée	
EPCI	1 251	4 031	77
Département	2 030	10 028	73

	Nombre d'EAJE en 2021	Nombre de places en EAJE en 2021	Nombre de places en EAJE pour 100 enfants de 0-3 ans
EPCI	21	581	11,1
Département	55	1 223	8,9

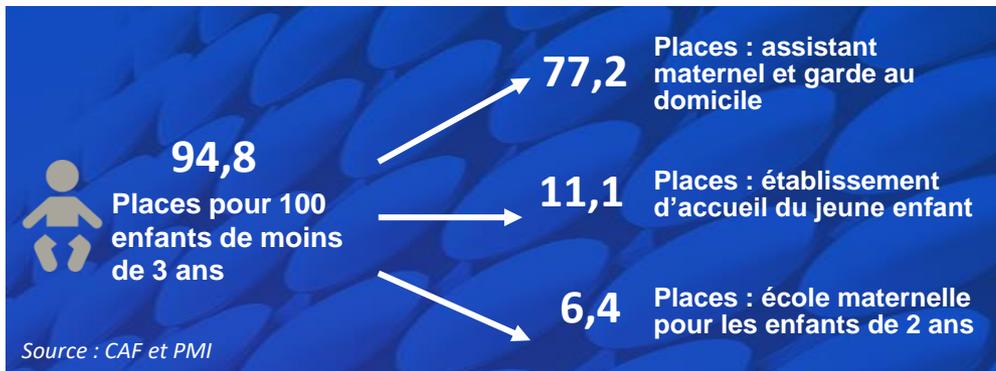
Source : CAF et PMI



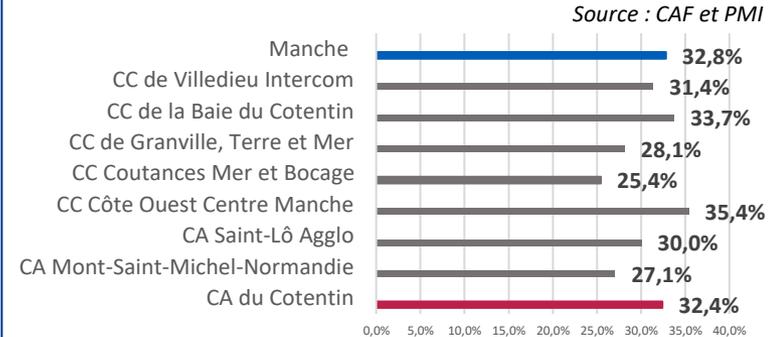
Petite enfance

Un recours au complément de libre choix du mode de garde le plus important du département

- Le taux de couverture global des besoins d'accueil petite enfance (94,8%) est l'un des plus élevés du département, après celui de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche. On constate en particulier un taux de couverture en accueil collectif (11,1%) supérieur de deux points à la moyenne départementale (8,9%) et un taux de couverture en accueil individuel (77,2%) supérieur de plus de quatre points à la moyenne départementale (72,8%). A l'inverse, le nombre de places dans les écoles maternelles pour 100 enfants de 2 ans (6,4) est inférieur à la moyenne départementale (8,0).
- Au sein de la communauté d'agglomération, on observe une part inférieure à celle du département d'enfants de moins de 6 ans bénéficiaires du complément de libre choix mode de garde (32,4% d'enfants de 0-5 ans contre 32,8% sur le département). Cette proportion est par ailleurs en diminution (elle était de 34,2% en 2020).
- La part d'enfants gardés à domicile (11 enfants sur 1 000) est elle supérieure à celle observée à l'échelle du département, soit 10 enfants pour 1 000.
- Enfin, près de la moitié (47%) des enfants en situation de handicap ou bénéficiant d'un projet d'accueil individualisé (PAI) qui sont accueillis au sein d'un EAJE dans la Manche le sont sur le territoire de la CA du Cotentin (avec 41 enfants en situation de handicap et 49 enfants bénéficiant d'un PAI accueillis en 2021).



Part d'enfants de 0-5 ans révolus allocataires du CMG en 2021



Nombre d'enfants en situation de handicap suivis en CAMSP, SESSAD ou bénéficiant d'un AEEH) accueillis en EAJE en 2021

EPCI **41** Département **96**

Nombre d'enfants bénéficiant d'un PAI accueillis en EAJE en 2021

EPCI **49** Département **103**

Nombre d'enfants accueillis dans les EAJE issus de familles en situation de pauvreté en 2021

EPCI **356** Département **871**

Enfants de 0-5 ans gardés à domicile (PAJE CMG) pour 1 000 enfants en 2021

EPCI **11** Département **10**

Source : CAF et PMI

Les retours de l'enquête habitants

La petite enfance

Des parents de jeunes enfants qui paraissent satisfaits de l'offre d'accueil, et des Relais Petite Enfance (RPE) qui paraissent bien identifiés



306 répondants ont un enfant à naître ou de moins de trois ans.



139 répondants (soit 47,6%) indiquent avoir des besoins d'accueil tous les jours de la semaine et 27 (soit 9,2%) n'ont pas de besoins du tout.



89,6% des répondants ayant un jeune enfant sont satisfaits de leur mode d'accueil, mais pour ceux à qui il ne convient pas, c'est essentiellement liée aux horaires inadaptés (10 répondants) et au coût trop élevé (9 répondants).

35,9% des répondants ayant un jeune enfant indiquent s'être renseignés au sujet de l'accueil de leur enfant auprès du RPE (102 répondants).

29,2% se sont renseignés auprès de la Mairie.

30% ont cependant eu des difficultés à obtenir des informations sur les différentes possibilités d'accueil.

Les pistes d'amélioration plébiscitées par les parents :



Que faudrait-il améliorer selon vous concernant l'offre d'accueil du jeune enfant sur votre territoire ?

1. Plus de places en crèches (cité 190 fois)
2. Une amplitude horaire plus importante (cité 102 fois)
3. Des tarifs plus accessibles (cité 89 fois)
4. Des contrats d'accueil plus souples (cité 76 fois)
5. Une solution d'accueil plus proche de mon domicile (cité 53 fois)
6. Un meilleur accès à l'information sur les différentes possibilités d'accueil (cité 37 fois)

Enfance Jeunesse

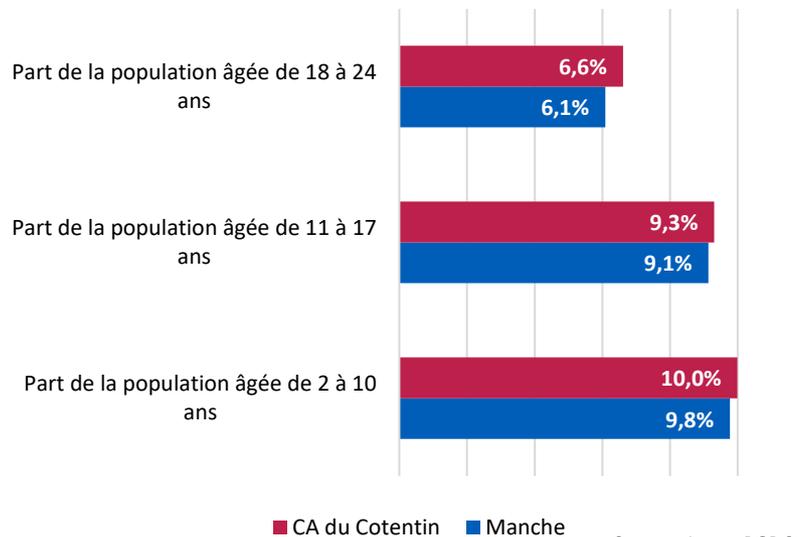
Une population globalement plus jeune par rapport au département

- Les jeunes de la CA du Cotentin représentent une part de la population légèrement plus importante qu'au niveau départemental sur l'ensemble des tranches d'âge étudiées.

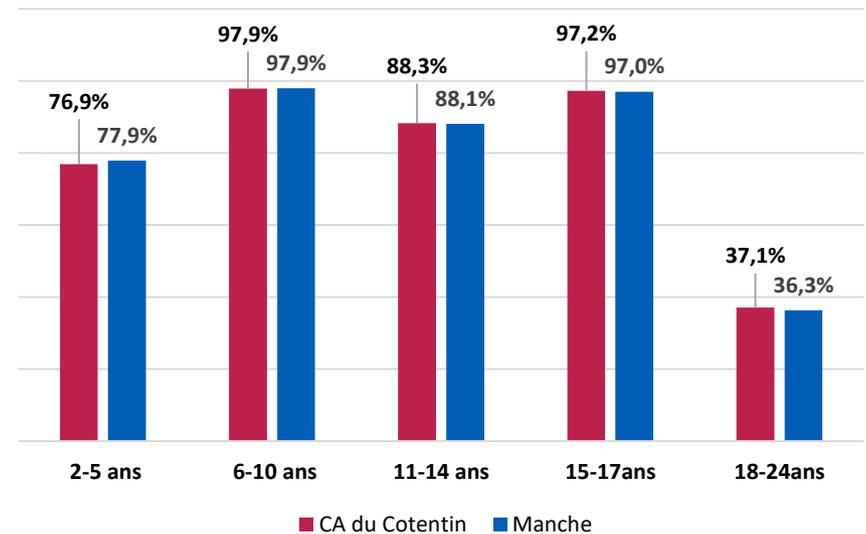
Des taux de scolarisation similaires à ceux du département

- Les jeunes de la Communauté d'Agglomération du Cotentin ont des taux de scolarisation quasi identiques à la moyenne départementale.
- Un léger décrochage est observé pour la maternelle avec un écart de 1 point par rapport au département (76,9% contre 77,9%).

Part de la population de 2 à 24 ans en 2019



Taux de scolarisation par tranche d'âges en 2019



Source : Insee, RGP 2019

Enfance Jeunesse

Plusieurs structures d'accueil et de loisirs sur le territoire

- La communauté d'agglomération du Cotentin dispose de nombreuses structures pour le loisirs des enfants et des jeunes : des cinémas, une école de musique, plusieurs piscines, des bases nautiques, des complexes hippiques etc.

Des capacités d'accueil collectif de mineur déclaré importantes en période scolaire et restreinte pendant les vacances

- Les tableaux de la page suivante montrent que la Communauté d'agglomération du Cotentin dispose globalement d'une offre très développée durant la semaine (les capacités d'accueil déclaré pour 100 enfants en périscolaire se situent en effet au-dessus des capacités moyennes départementales).
- Il existe un accueil dans l'ensemble des écoles primaires (soit pour la tranche d'âge 3-11 ans), bien que tous les accueils ne soient pas déclarés. Les capacités d'accueil déclaré importantes en période scolaire pointent cependant une stratégie dans l'EPCI en faveur de la déclaration des accueils auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.
- En revanche, la CA bénéficie de capacités d'accueil déclarées globalement moins importantes que la moyenne durant les vacances scolaires, à l'exception de l'offre déclarée à destination des 14-17 ans qui est plus développée au sein de l'EPCI qu'à l'échelle départementale.

L'offre à destination des enfants et des jeunes sur le territoire

Des accueils de collectifs pour mineurs localisés en différents points sur le territoire

8 cinémas

Une Ecole de Musique, située à Les Pieux

5 ludothèques implantées sur la commune de Cherbourg-en-Cotentin

6 Maisons des Jeunes sur le territoire de la Hague

7 piscines
4 complexes hippiques
2 centres d'hébergement collectif pour les sportifs
17 bases nautiques

Enfance Jeunesse

Capacité d'accueil déclaré en période scolaire (en Accueil Collectif de Mineurs)

Capacité d'accueil déclaré pour 100 enfants – sources DDCS 2021, INSEE RGP 2019

	Période											
	Lundi-Matin	Lundi- Après-midi	Mardi- Matin	Mardi- Après-midi	Mercredi- Matin	Mercredi- Après-midi	Jeudi-Matin	Jeudi-Après- midi	Vendredi- Matin	Vendredi- Après-midi	Samedi- Matin	Samedi- Après-midi
EPCI - Moins de 6 ans	30,7	35,5	30,7	40,3	28,8	13,9	30,7	40,1	30,7	38,0	0,0	0,0
Manche - Moins de 6 ans	20,1	23,9	20,1	25,5	20,0	13,4	20,1	25,6	20,1	25,1	0,8	0,8
EPCI - 6-13 ans	20,3	24,6	20,3	27,3	19,5	9,4	20,3	29,1	20,3	26,6	0,1	0,4
Manche – 6-13 ans	12,2	15,2	12,2	16,2	12,0	7,9	12,2	16,9	12,2	16,4	0,6	0,7
EPCI – 14-17 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Manche – 14- 17 ans	0,0	1,3	0,0	1,6	0,5	2,4	0,0	1,6	0,0	2,2	0,2	0,5

Capacité d'accueil déclaré pendant les vacances scolaires (en Accueil Collectif de Mineurs)

Capacité d'accueil déclaré pour 100 enfants – sources DDCS 2021, INSEE RGP 2019

	Période					
	Toussaint	Noël	Hiver	Printemps	Juillet	Août
EPCI – Moins de 6 ans	9,3	1,5	8,7	9,1	8,8	5,6
Manche – Moins de 6 ans	11,7	4,8	11,0	10,7	12,0	9,2
EPCI – 6-13 ans	7,0	1,5	6,9	6,7	7,5	6,1
Manche – 6-13 ans	7,0	3,0	6,9	6,8	8,2	6,5
EPCI – 14-17 ans	3,8	2,0	3,8	3,9	4,1	3,4
Manche – 14-17 ans	2,8	1,4	2,6	2,7	2,9	2,4

Enfance Jeunesse

Des dispositifs pour favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes

La communauté d'agglomération est dotée de plusieurs dispositifs permettant de favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes :

- Une Mission locale du Cotentin fournit un accompagnement de proximité en matière d'insertion professionnelle et sociale destiné aux jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés : 460 ont notamment bénéficié de la Garantie Jeunes en 2021.
- Une Structure Information Jeunesse est située à Valognes et permet d'informer les jeunes sur l'ensemble des thématiques les concernant.
- Enfin, un Foyer Jeunes Travailleurs (FJT) localisé à Cherbourg proposant 165 lits en 2021 facilite le logement des jeunes sur le territoire. Un comité local pour le logement des jeunes (CLLAJ) à Cherbourg complète le dispositif d'aide aux logements des jeunes (317 jeunes bénéficiaires en 2021).

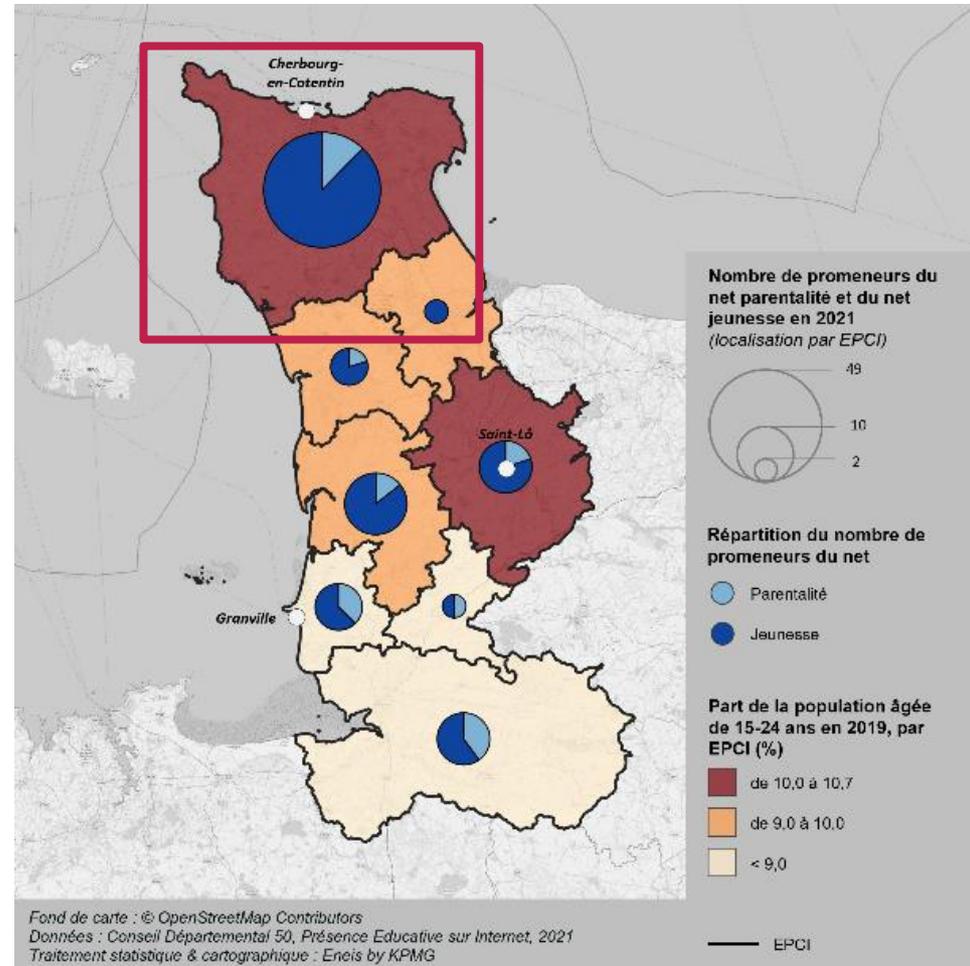
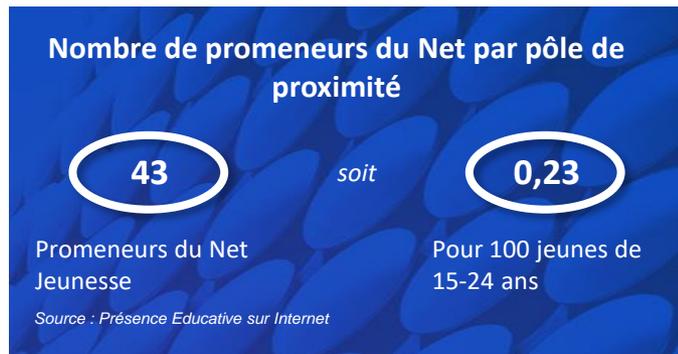


Enfance Jeunesse

Un nombre important de Promeneurs du Net Jeunesse

En 2012, la CAF de la Manche a été la première CAF à adapter le concept des Promeneurs du Net en France. Il s'agit de déployer **une présence éducative sur Internet** en mobilisant des professionnels de la jeunesse pour qu'ils soient présents auprès des jeunes sur les réseaux sociaux. La Caf de la Manche continue d'innover en la matière avec la création d'un outil de suivi de l'activité des Promeneurs du Net (Propei) ainsi que le déploiement de Promeneurs du Net Parentalité qui assurent une présence sur Internet auprès des parents.

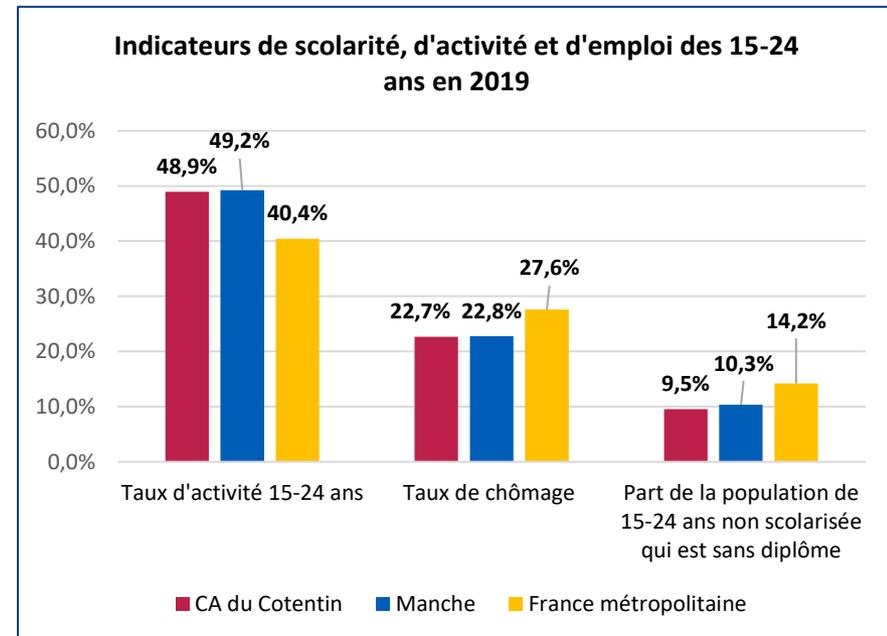
En 2021, la Communauté d'agglomération du Cotentin compte 43 Promeneurs du Net Jeunesse (soit 3 de plus qu'en 2020) : avec un ratio de 0,23 Promeneurs du Net Jeunesse pour 100 jeunes de 15-24 ans, il s'agit ainsi du 2nd EPCI le mieux doté du département. La majorité des Promeneurs du Net Jeunesse de l'EPCI sont concentrés sur le Pôle de Cherbourg en Cotentin.



Enfance Jeunesse

Des indicateurs d'insertion professionnelle satisfaisants par rapport à la moyenne nationale

- Les jeunes de 15 à 24 ans habitant dans la Communauté d'agglomération du Cotentin ont une propension à être en activité (48,9%) proche de celle observée à l'échelle du département (49,2%) et supérieure à la moyenne nationale (40,4%).
- Parmi les jeunes actifs, 22,7% des 15-24 ans sont au chômage, ce qui correspond à la moyenne départementale (22,8%) et qui demeure largement en-deçà de la moyenne nationale (27,6%).
- La part de la population de 15-24 ans non scolarisée et sans diplôme dans l'ensemble de la population (3,9%) est plus faible à l'échelle de l'EPCI que du département (4,2%) et presque un point de pourcentage inférieur à la moyenne nationale (4,8%).
- Par ailleurs, la part de la population de 15-24 ans non-scolarisée et qui se trouve également être sans diplôme est également moins importante à l'échelle de l'EPCI (9,5%) qu'à l'échelle départementale (10,3%) et a fortiori nationale (14,2%). Il s'agit du taux le plus faible des EPCI du département.



Source : Insee, RGP 2019

Les retours de l'enquête habitants

L'enfance-jeunesse

Une fréquentation importante de l'offre d'activités extrascolaire, mais des enjeux d'accessibilité horaire et financière repérés



761 répondants avec un enfant (ou plusieurs) entre 3 et 17 ans.



66,1% des répondants (soit 500) indiquent que leur(s) enfant(s) pratiquent une activité extrascolaire régulière.



29,9% des répondants indiquant que leur enfant ne pratique pas d'activité mentionnent des **horaires inadaptés** et 26,8% des **coûts trop élevés**.



48,4% des répondants ayant un enfant de 3-17 ans indiquent rencontrer des **difficultés de mobilité** pour se rendre à certaines activités.

Les pistes d'amélioration plébiscitées par les parents :



Que faudrait-il améliorer selon vous concernant l'offre d'accueil et de loisirs à destination des enfants de 3-10 ans sur le territoire ?

1. Des tarifs moins élevés (cité 185 fois)
2. Plus de places d'accueil extrascolaire pour les 3-10 ans (cité 155 fois)
3. Des propositions d'activités plus variées (cité 120 fois)



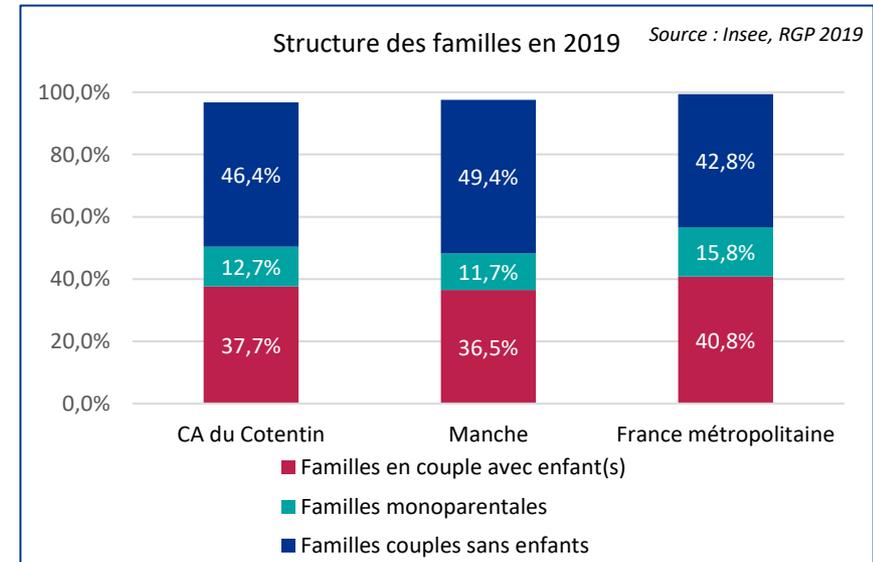
Que faudrait-il améliorer selon vous concernant l'offre d'accueil et de loisirs à destination des enfants et des jeunes sur votre territoire ?

1. Des tarifs moins élevés (cité 110 fois)
2. Une meilleure information sur les différentes (cité 106 fois)
3. Des propositions d'activités plus variées (cité 103 fois)

Parentalité

Une majorité de couples sans enfant

- Comme la plupart des familles du département, les familles de la Communauté d'agglomération du Cotentin se caractérisent par une prédominance des couples sans enfant (46,4%). Il s'agit cependant de l'EPCI avec le taux de couples sans enfants le plus bas du département.
- De 2013 à 2019, le nombre de couples avec enfants a diminué de 1,6% en moyenne chaque année, ce qui constitue une diminution plus forte que celle constatée à l'échelle du département (-1,3%) et a fortiori que celle observée à l'échelle nationale (-0,3%).
- Le nombre de familles nombreuses (3 enfants ou plus) est également en forte diminution au sein de l'EPCI (-3,1% en moyenne chaque année). Cette diminution est plus importante à celle constatée à l'échelon départemental (-2,1%/an) et surtout à l'échelle nationale (-0,1%/an).
- Au contraire, le nombre de familles monoparentales tend à croître au sein de l'EPCI avec une augmentation moyenne annuelle de 2,3% entre 2013 et 2019, portant la part de familles monoparentales à 12,7% des familles. Cette même tendance peut être constatée à l'échelle départementale et nationale.



Evolution annuelle moyenne de la structure des familles entre 2013 et 2019

	EPCI	DEPARTEMENT	FRANCE METROPOLITAINE
Familles nombreuses	-3,1%	-2,1%	-0,1%
Couples avec enfants	-1,6%	-1,3%	-0,3%
Couples sans enfants	0,4%	0,2%	0,6%
Familles monoparentales	2,3%	2,0%	2,3%

Source : Insee, RGP 2013 & 2019

Parentalité

Un panier de services parentalité complet grâce à plusieurs dispositifs présents sur le territoire

- Pour soutenir les familles dans leur rôle parental, plusieurs actions sont déployées sur le territoire : le territoire dispose d'un « panier de services parentalité » (CLAS, REAAP, LAEP) complet.
- Le dispositif le plus développé sur le territoire est le CLAS (36 groupes d'enfants bénéficiaires en 2021-2022, contre 37 en 2020-2021), avec un ratio de 13,5 actions pour 10 000 familles avec enfants. Ce ratio est supérieur à celui observé au niveau départemental (8,9).
- Le nombre d'actions ayant reçu un accord de financement dans le cadre du REAAP est en augmentation en 2021 passant de 28 actions en 2020 à 41 en 2021. Ce sont 27 actions qui ont été effectivement mises en œuvre, soit 10,1 actions pour 10 000 familles avec enfants.
- 6 LAEP sont également recensés sur le territoire en 2021, comme en 2020. Avec ces structures, l'EPCI compte 1,90 LAEP pour 3500 enfants âgés de 0 à 5 ans, soit un ratio supérieur à celui de la Manche (1,79) et à l'objectif fixé par la COG CNAF 2013-2017 d'un LAEP pour 3500 enfants âgés de 0 à 5 ans.

Animation de la vie sociale

Une bonne couverture en centres sociaux mais un manque d'espaces de vie sociale

- Avec 7 centres sociaux sur le territoire, l'EPCI possède une couverture en structures d'animation de la vie sociale (0,39 pour 10 000 habitants) supérieure à la moyenne départementale (0,34), mais affiche cependant une couverture en espaces de vie sociale (0,17 pour 10 000 habitants) inférieure à celle observée dans la Manche (0,34), avec seulement 3 EVS sur le territoire.

L'offre parentalité sur le territoire

Source : CAF



L'offre d'animation de la vie sociale

Source : CAF



Les retours de l'enquête habitants

La parentalité

Des préoccupations des parents centrées autour de l'éducation, la scolarité et de l'équilibre familial



Quels sont les sujets qui vous préoccupent le plus en tant que parent ?

1. Education (cité 418 fois)
2. Scolarité de mon enfant (cité 351 fois)
3. Equilibre entre vie professionnelle / vie familiale / vie personnelle (cité 327 fois)

Une bonne identification de la PMI et des RPE

Connaissez-vous les lieux ou dispositifs suivants ?		
	N	%
La Protection maternelle et infantile (PMI)	671	77,7%
Les Relais Assistants Maternels (RAM) ou Relais Petite Enfance (RPE)	563	65,2%
Les centres sociaux ou les espaces de vie sociale	229	26,5%
Les Maisons des Adolescents (« MADO »)	212	24,5%
La médiation familiale	206	23,8%
L'association des PEP50	119	13,8%
Les LAEP (Lieux d'accueil enfants/parents)	106	12,3%
Aucun de ces lieux ou dispositifs	104	12,0%
Les espaces de rencontre	99	11,5%
Les « promeneurs du net » Parentalité	87	10,1%
Les PRE (Programmes de Réussite Educative) ou DRE (Dispositifs de Réussite Educative)	67	7,8%
Les CLAS (contrat local d'accompagnement scolaire)	51	5,9%
Les actions REAAP (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents)	48	5,6%
Les Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (CLAAJ)	44	5,1%
Les Espaces des Parents (EdP)	41	4,7%

Les pistes d'amélioration plébiscitées par les parents :



Selon vous, quelles offres/activités seraient susceptibles de vous être utiles ?

1. Organiser des activités permettant de regrouper les enfants et leurs parents (cité 295 fois)
2. Rien de tout ça (cité 291 fois)
3. Pouvoir prendre un rendez-vous individuel avec un professionnel pour poser vos questions autour de la parentalité (cité 226 fois)

Les retours de l'enquête habitants

L'animation de la vie sociale

Une satisfaction vis-à-vis des structures d'AVS mais un enjeu d'information des publics et de rupture de l'isolement d'une partie de la population

423 répondants (soit 27,6%) indiquent se sentir un peu (346) ou vraiment (77) isolés.

56,7% des répondants indiquent ne pas avoir connaissance des structures d'animation de la vie sociale existantes près de chez eux.

63,6% des répondants s'estiment mal informés sur l'offre de loisirs et d'activités.

11,2% des répondants indiquent fréquenter une structure d'animation de la vie sociale près de chez eux. **86%** d'entre eux sont satisfaits de l'offre proposée. Ce qui ne le sont pas (24 répondants) évoquent principalement un manque de diversification des activités et des horaires inadaptés.

Les pistes d'amélioration plébiscitées par les répondants :

Selon vous, quelles seraient les principales améliorations à apporter en matière de vie sociale sur votre territoire ?

	N	%
Plus d'informations sur les activités existantes	497	33,8%
Une meilleure amplitude horaire des activités proposées	400	27,2%
Des tarifs moins élevés	395	26,9%
Des activités plus adaptées à chaque tranche d'âge	355	24,2%
Plus d'équipements dédiés à la vie sociale, aux loisirs, aux activités culturelles	346	23,6%
Des activités plus variées	239	16,3%
Des activités plus accessibles en transport en commun	216	14,7%
Autre	41	2,8%
TOTAL	1 469	

Selon vous, quels seraient les domaines à développer en matière de vie sociale sur votre territoire ?

	N	%
Les activités de loisirs ou culturelles	656	44,1%
Les activités familiales (activités à pratiquer en famille)	607	40,8%
Les manifestations festives (fêtes de quartiers, etc.)	446	30,0%
Les activités d'entraide / de solidarité	433	29,1%
Les activités sportives	380	25,6%
Les activités autour du développement durable	321	21,6%
Les activités intergénérationnelles	309	20,8%
L'accompagnement au numérique	249	16,7%
Autre	44	3,0%

Accès aux droits

Une bonne représentation des services publics dans la CA du Cotentin

- Les services publics sont bien implantés sur l'EPCI. On recense 1 agence pôle emploi, 2 agences de la CPAM, 5 agences CAF, 1 agence MSA, 1 agence CARSAT et 2 services des impôts.
- 4 France Services, 3 antennes France Services ainsi que 1 bus France Services sont également implantés sur le territoire, ce qui simplifie l'accès aux services publics pour les habitants avec un dispositif de guichet unique.
- On recense également 3 @Manche Services sur la CA du Cotentin, pour un ratio supérieur à la moyenne départementale au regard de la population.
- Par ailleurs, mentionnons que parmi les 10 structures France Services et M@nche Services, 9 sont également labélisées Maisons du Cotentin, ouvrant l'accès à des services communautaires. Cette labellisation émane d'une volonté spécifique de la CA du Cotentin.
- Enfin, on peut observer qu'il existe 8 visio-accueils sur le territoire de l'EPCI. Rapportés à la population du territoire, on observe donc sur l'EPCI un nombre de visio-accueils pour 10 000 habitants inférieur à la moyenne départementale.

Une présence importante d'espaces publics numériques et de conseillers numériques mais qui représente un faible ratio par rapport au nombre d'habitants

- On recense 13 Espaces publics numériques sur le territoire, ce qui représente un ratio de 0,73 pour 10 000 habitants ; soit l'un des plus faibles du département.
- Le nombre de conseillers numériques est également peu important par rapport à la population avec seulement 6 conseillers numériques : le ratio pour 10 000 habitants est de 0,34, soit le plus faible du département.

L'accès aux droits et les démarches



L'inclusion numérique



Les retours de l'enquête habitants

L'accès aux droits

Un enjeu majeur d'accès aux droits, notamment lié au manque d'information des publics

+ de 60% de répondants indiquent ne pas disposer d'informations suffisantes sur leurs droits en matière de vieillesse (1 447 répondants) et de précarité et de difficultés financières et sociales (1 436 répondants).

574 répondants (soit 37,5%) indiquent avoir le sentiment de ne pas percevoir l'intégralité des prestations auxquelles ils ont droit.

1 105 répondants (soit 72,5%) ont le sentiment de ne pas connaître les services d'information, d'orientation et d'accompagnement existant sur leur territoire.

585 répondants (soit 38,2%) s'estiment isolés des services publics sur leur territoire.

430 répondants (soit 27,9%) des répondants indiquent rencontrer des difficultés pour effectuer des démarches administratives.

Les pistes d'amélioration plébiscitées par les répondants



Sur quel(s) sujet(s) souhaiteriez-vous disposer de plus d'informations/aide ?

1. Aides financières et matérielles auxquelles j'aurais droit (cité 869 fois)
2. Démarches administratives (cité 539 fois)
3. Services existants proposés près de chez moi pour m'informer, m'orienter ou m'aider (cité 377 fois)



Quelles seraient les améliorations prioritaires à apporter pour rendre plus accessibles les services au public ?

1. Développer l'accueil et l'information sur les services existants (cité 742 fois)
2. Elargir les horaires d'accueil physiques au sein des institutions (cité 605 fois)
3. Développer l'accès aux services via internet voire d'autres outils numériques (cité 315 fois)

Glossaire

Sigles	Définitions
AAD	Accès aux droits
ACM	Accueil collectif de mineurs
AVS	Animation de la vie sociale
COG	Convention d'objectifs et de gestion
CLAS	Contrat local d'accompagnement scolaire
EAJE	Espace d'accueil du jeune enfant
EVS	Espace de vie sociale
LAEP	Lieu d'accueil enfants-parents
MADO	Maison des adolescents
MAM	Maison d'assistants maternels
PMI	Protection maternelle et infantile
PRE	Programme de réussite éducative
REAAP	Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
RPE	Relais petite enfance



ENEIS

by **KPMG**

VOS CONTACTS

Marion HAJDENBERG

Directrice de mission
mhajdenberg@kpmg.fr
06 09 97 15 72

Judith OLLE

Cheffe de projet
jolle@kpmg.fr
06 19 77 83 87

Solène DELUSSEAU- JELODIN

Consultante
sdelusseau-jelodin@kpmg.fr
06 22 95 40 48

kpmg.fr

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG France est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse (« KPMG International »). KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2017 KPMG France. KPMG France désigne un ensemble de sociétés opérationnelles juridiquement distinctes. KPMG France est le membre français du réseau KPMG International constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France